



**SOCIETE ROYALE DES OFFICIERS RETRAITES
CERCLE DE NAMUR (A.S.B.L.)**



A.S.B.L. N° 0810.558.526. Siège social : Secrétariat du Commandement Militaire de la Province de Namur, B-5020 Flawinne.
Siège d'exploitation et adresse de correspondance : Michel LEENAERS, Président du Cercle de NAMUR (ASBL)
Rue Antoine Nélis, 147 à 5001 - Belgrade (Belgique).- Tél : (0032) (0) 81734808- e-mail : leenaersm@hotmail.com

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 11 FEVRIER 2020**

L'Assemblée Générale de la Société Royale des Officiers Retraités - Cercle de Namur (A.S.B.L.) a eu lieu le 11 février 2020 à Jambes (brasserie « Le 500 »).

Le Président Michel Leenaers ouvre la séance à 11 heures 30.

Après avoir remercié les membres présents et excusé les absents. Il demande un instant de recueillement en mémoire des personnes, membres ou proches, décédées depuis l'Assemblée Générale de 2019, entre autres Jean-Claude Bastogne, Christian Chabot et Jacqueline Vuys, épouse du Général Raes.

Le procès-verbal de l'AG du 12 février 2019 est approuvé.

Le nombre total de participations aux activités proposées en 2019 a connu une baisse relativement importante pour les excursions, les réunions bimestrielles et l'AG. Par contre, les repas et le voyage ont fait le plein.

Le bilan final est positif, comptant 14 participations de plus que l'année précédente.

Comme l'année dernière, ce constat est très vraisemblablement le fruit de l'augmentation sensible du coût de certaines activités (bus et repas) et de l'indisponibilité croissante de certains membres assidus en raison de problèmes de santé ou familiaux.

Notre cercle compte, après une mise à jour drastique, 83 membres en ordre de cotisation dont 74 membres effectifs, 4 adhérents et 5 sympathisants.

En ce qui retourne du paiement des cotisations pour l'année prochaine (25 € pour tous), le Président insiste pour qu'elle soit versée **à partir du 5 janvier 2021 jusqu'au samedi précédant le tenue de l'assemblée générale** afin de faciliter le travail de trésorerie.

En l'absence du trésorier, André Brismez, administrateur, expose la situation financière et le bilan 2019 clôturés. La balance est saine et même en léger bonus. (Voir ci-dessous)

Au nom des contrôleurs aux comptes, Emile Genot fait rapport de leur mission, souligne l'excellent travail réalisé par notre trésorier, le félicite pour la clarté et la justesse des chiffres et rubriques, propose in fine à l'assemblée non seulement d'approuver la comptabilité de l'exercice 2019 mais de donner aussi décharge au CA pour la gestion financière.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Le président rappelle le planning des activités 2020 dont les membres ont déjà eu connaissance préalablement par diverses voies d'information (notes, courrier ordinaire, BI, courrier électronique, site Web, ...).

André Brismez présente ensuite le projet de budget pour cette année basé sur le canevas adopté lors de l'assemblée générale de l'an passé; les prévisions visent l'équilibre et pourrait mener à un certain bonus.

L'assemblée approuve le projet du budget 2020 et les perspectives budgétaires pour 2021.

Emile Genot et Jean-Paul Asselman se portent volontaires pour assurer la fonction de contrôleurs aux comptes pour l'exercice 2020.

La situation du CA est inchangée par rapport à 2019 (M. Leenaers, président, C. Legat, vice-président et secrétaire, P. Frenay, trésorier, F. Bernier, organisateur voyage, A. Brimez et B. Dewilde, membres) et le restera car aucun autre membre ne s'est déclaré volontaire pour l'intégrer. Les membres du CA tous ont été reconduits l'année dernière pour un mandat de trois ans.

Le Président souligne que si le CA ne compte aucun nouveau volontaire, on peut imaginer les problèmes engendrés par l'une ou l'autre démission ou par la non-réélection d'un administrateur.

Il suppose que son appel sera entendu et suscitera des réponses positives.

Freddy Bernier fait le point sur les inscriptions pour le voyage et précise que ce dernier sera supprimé si moins de 30 personnes ont fait connaître leur intérêt.

Michel Leenaers, organisateur de l'excursion 2, propose une visite organisée à Pairi Daiza. La formule « Privilège » semble être une bonne base de départ ; le seul point noir relève de la location du car (600 €) dont une partie importante du coût pourrait être supportée par la trésorerie de notre cercle.

Aucun nouveau point nouveau n'étant soulevé par l'assemblée, l'AG est officiellement clôturée.

Pour le Président,
C. Legat
Secrétaire

BILAN BUDGETAIRE 2019

RECETTES

Cotisations des membres effectifs, adhérents et sympathisants	2.305,00 €
Autres recettes	
Report à 2020	- 147,00 €
Autres	0,00 €
Revenus bancaires	0,00 €
Bénéfice des activités	0,00 €
<u>TOTAL RECETTES</u>	2.158,00 €

DEPENSES

Frais généraux (Bureau, Poste, Admin ...)	- 194,34 €
Relations publiques	- 50,00 €
Services et biens divers (frais financiers)	- 409,94 €
Pertes des activités	- 356,99 €
Assurances	- 237,07 €
Cotisations du national	- 882,00 €
<u>TOTAL DES DEPENSES</u>	- 2.130,34 €

BALANCE : 2.158,00 € - 2.130,34 € = 27,66 €

PREVISIONS BUDGETAIRES 2020**RECETTES**

Cotisations des membres effectifs, adhérents et sympathisants	2320,00 €
Autres recettes	
Report à 2021	- 150,00 €
Autres	100,00 €
Revenus bancaires	10,00 €
Bénéfice des activités	0,00 €
<u>TOTAL RECETTES</u>	2280,00 €

DEPENSES

Frais généraux	- 200,00 €
Frais d'Administration	
Gestion Bureau	- 50,00 €
Frais postaux	- 00,00 €
Moniteur	- 150,00 €
Site Internet	- 60,00 €
Relations publiques	- 100,00 €
Services et biens divers	- 500,00 €
Frais réunions	- 00,00 €
Frais financiers	- 70,00 €
Réserve CA Activités	- 100,00 €
Réserve fonctionnelle	- 100,00 €
Pertes des activités	- 0,00 €
Assurances	- 250,00 €
Cotisations du national	- 440,00 €
<u>TOTAL DEPENSES</u>	- 1920,00 €

BALANCE PROVISoire 2280,00 € - 1920, € = 360,00 €

.....